

Ministère de la culture et de la
communication



Unité
Départementale
de
l'Architecture et
du Patrimoine
du Morbihan

Ville de Carnac



PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES

PDA n°13 *Monuments Historiques* dit

- Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel, monument classé en 1889
- Croix Saint-Michel, monument inscrit le 12-05-1925

Référence Patriarche n°560 340 029
Et G

DOSSIER D'APPROBATION

Conseil Municipal du 02/06/2022

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 02/06/2022



Le Maire,

Olivier LEPICK



Bernard WAGON, architecte du patrimoine
Valérie ROUSSET, historienne de l'Art
Adeline SILLAS, urbaniste GHECO

Table des matières

Introduction.....	4
I – Les monuments historiques :	5
II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu.....	13
III - Le rapport à l’AVAP	20
IV - Le Périmètre Délimité des Abords (PDA).....	21

Introduction

En application de :

- L'ordonnance n°2005-1128 du 8 septembre 2005 relative aux Monuments Historiques (MH) et Espaces protégés.
- La loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000, notamment l'article 40.
- Le décret n°2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux MH et Zones de Protection du Patrimoine, de l'Architecture et du Paysage (ZPPAUP). - La circulaire du 6 août 2004 relative aux PPM.
- La circulaire du 4 mai 2007 relative aux MH et aux ZPPAUP.
- La note d'octobre 2007 de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) sur la réforme des périmètres de protection autour des monuments historiques –
- Le code du Patrimoine, concernant les dispositions relatives aux immeubles adossés aux immeubles classés et aux immeubles situés dans le champ de visibilité des immeubles classés ou inscrits, Article L.621-30-1.
- Le code de l'Environnement, relatif au champ d'application et objet de l'enquête publique, notamment les articles L 123-1 et suivants, et les articles R 123-1 et suivants.
- La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création à l'architecture et au patrimoine, notamment à l'article 75, modifiant le code du patrimoine aux articles L.621-30 et L.621-32 portant sur les « abords » et R.621-92 à R .621-95
- Le décret n°2017-456 du 29 mars 2017.

PDA n°13 portant sur les abords des monuments historiques dit,

- **Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel, monument classé en 1889**
- **Croix Saint-Michel, monument inscrit le 12-05-1925**

situés sur la commune de Carnac.

Le dossier d'enquête publique comprend :

- le plan de PDA
- la notice

I- Les monuments historiques : Tumulus-Dolmen et croix

I.a – Situation



Carte IGN Géoportail

Le Tumulus-Dolmen et la croix de Saint-Michel sont situés sur le lieu-dit de Cloucarnac. La croix est située sur le tumulus.

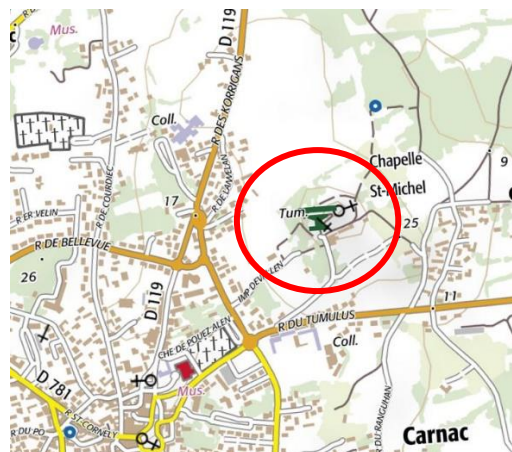
Parcelle 144 section cad. AD.

Coordonnées géographiques (RGF93)

Altitude : 30 M

Coord X : 243973,936

Coord Y : 6738383,178



I.b – Fiches Mérimée

29 - Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel, monument classé en 1889



Fiche Mérimée, Le Rouzic, Zacharie (1864-1869)

Désignation

Dénomination de l'édifice : Tumulus, dolmen, site archéologique

Titre courant : Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel

Localisation

Bretagne ; Morbihan (56) ; Carnac

Historique

Siècle de la campagne principale de construction : Néolithique

Protection

Nature de la protection de l'édifice : Classé MH

Date et niveau de protection de l'édifice : 1889 : classé MH

Précision sur la protection de l'édifice : Le tumulus-dolmen : classement par liste de 1889

Nature de l'acte de protection : Liste

Intérêt de l'édifice : À signaler

Observations concernant la protection de l'édifice : 18 04 1914 (J.O.).

Statut juridique

Statut juridique du propriétaire : Propriété de l'Etat

Affectataire de l'édifice : Ministère chargé de la culture

Précisions concernant l'affectataire de l'édifice : Édifice géré par le CMN (Centre des Monuments Nationaux)

Référence de la notice : PA00091140

G - Croix Saint-Michel, monument inscrit le 12-05-1925



Désignation

Dénomination de l'édifice : Croix monumentale

Titre courant : Croix

Localisation

Localisation : Bretagne ; Morbihan (56) ; Carnac ; sur le tumulus du Mont-Saint-Michel

Adresse de l'édifice : Sur le tumulus du Mont-Saint-Michel

Historique

Siècle de la campagne principale de construction : 17e siècle

Année(s) de(s) campagne(s) de construction : 1669

Description historique : La chapelle Saint-Cornély, datée de 1669, bâtie sur le tumulus du Mont Saint-Michel, est une simple salle rectangulaire voûtée en bois. Sur la face occidentale, un clocheton couronne le pignon. Il existe à côté une croix calvaire grossièrement taillée, placée sur un fût octogonal.

Protection

Nature de la protection de l'édifice : Inscrit MH

Date et niveau de protection de l'édifice : 1925/05/12 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice : Croix située sur le tumulus du Mont-Saint-Michel : inscription par arrêté du 12 mai 1925

Nature de l'acte de protection : Arrêté

Précisions sur les éléments protégés : Tumulus

Intérêt de l'édifice : À signaler

Statut juridique : Propriété de la commune

Référence de la notice : PA00091083

I.c- Fiche de l'inventaire du patrimoine archéologique de Carnac par le Service Régional de l'Archéologie (Stéphane Blanchet, AFAN, 2000)

29 - Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel, monument classé en 1889

N° Dracar : 2141 N° Patriarche :56 034 029 AP

Lieu-dit : Cloucarnac

Chronologie : Néolithique Nature du site : Tumulus Inventeur : inconnu

Description du site : Tumulus « carnacéen » de 125 m de long pour 60 m de large et 10 m de haut. Il a été christianisé par l'adjonction d'une chapelle et d'un calvaire à son sommet. Un dolmen et plusieurs coffres ont été retrouvés dans la masse du monument.

Environnement :

Les flancs du tumulus sont couverts de fougères. Un parking est aménagé à la base et au sud du monument.

Etat de conservation :

Le sommet du tumulus a été entamé lors de la construction de la chapelle. Plusieurs infiltrations d'eau sont visibles dans les couloirs aménagés par Z. Le Rouzic dans la masse du cairn. Le flanc sud du cairn a par ailleurs été entamé par une série de constructions médiévales.

Observations :

Une table d'orientation a été implantée au sommet du tumulus. Elle repose sur une très belle stèle de l'âge de fer gravée qui provient de Plouharnel.

Restauration :

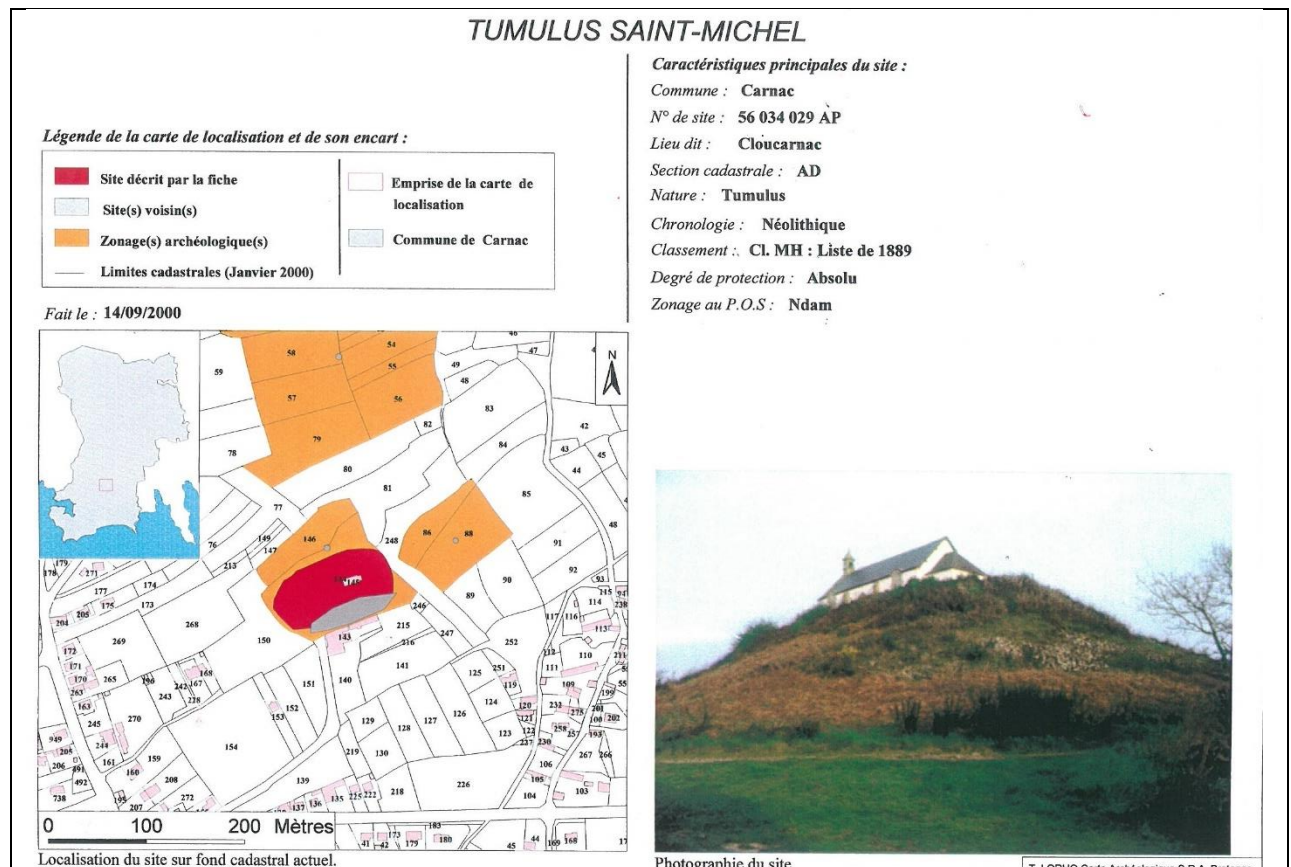
Z. Le Rouzic

Fouille(s) et relevé(s) :

R. Galles (1862-1864)

J. Miln (1877)

Z. Le Rouzic (1900-1907)



Extrait de la fiche de l'inventaire du patrimoine archéologique de Carnac par le SRA (Stéphane Blanchet), année 2000

I.d- Caractéristiques des monuments

29 - Tumulus-dolmen du Mont-Saint-Michel, monument classé en 1889

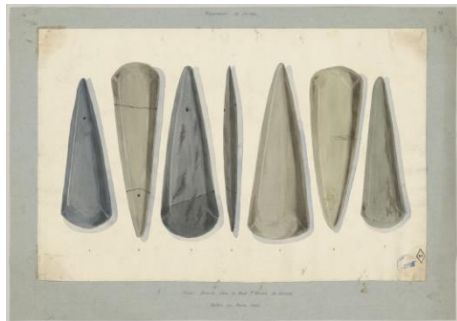
Le tumulus, visible de toute part, fut érigé vers 4700-4500 avant notre ère. Cette butte artificielle, de 125 m de long, 60 m de large et de 10 m de hauteur, qui borne le paysage depuis le Néolithique, fut explorée par René et Louis Galles de la Société polymathique du Morbihan en 1862 qui pratiquèrent au sommet et au centre du tertre un puits vertical de 8 m de profondeur pour découvrir une « crypte » renfermant plusieurs haches de jade et de fibrolithe ainsi que des perles de variscite déposées au sol.

De 1900 à 1907, Zacharie Le Rouzic se consacra à la fouille du monument, creusant des galeries horizontales qui lui permirent de mettre au jour autour de ce caveau, un dolmen à couloir dans lequel la chambre sous dalle contenait des ossements humains brûlés attestant du caractère funéraire du monument.

Alors que ses collections ne cessaient d'augmenter, Zacharie Le Rouzic décida d'en faire don à la ville en 1926. Elles furent jointes à celles de l'éminent James Miln dans le musée qui porte désormais leurs deux noms puis transférées dans les locaux de l'ancien presbytère en 1978. Enrichies encore par une partie des fouilles de Marthe et Saint-Just Péquart et de nombreuses donations ultérieures, le musée de Carnac conserve aujourd'hui des collections de référence pour le Néolithique et le mégalithisme.



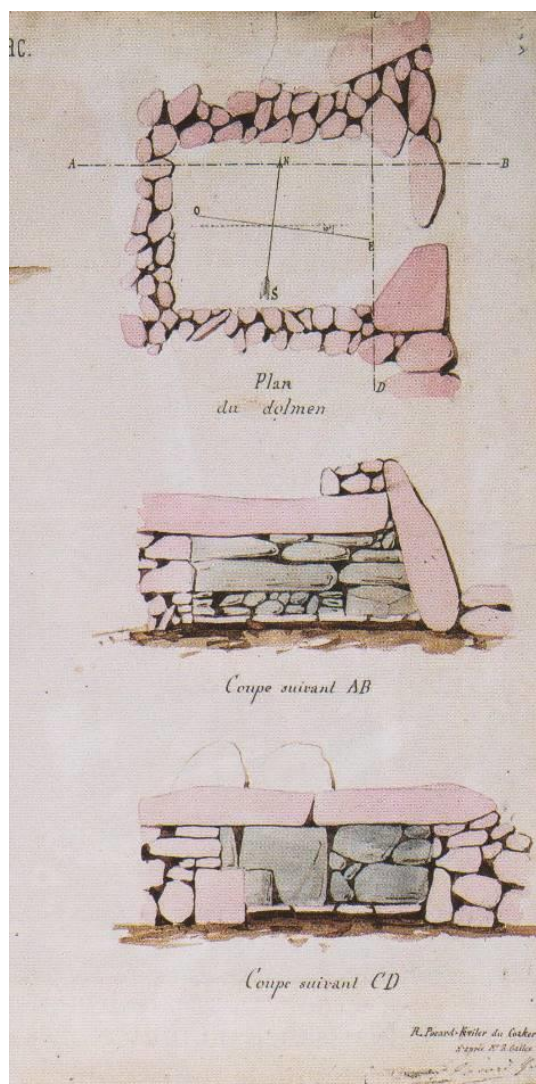
Vue de la 1^{er} plalange de pierres de Carnac et de la butte Saint-Michel. Jean-Marie Bachelot de la Pylaie, 1824. Dans Christine Boujot, Emmanuelle Vigier, Carnac et environs. Architectures mégalithiques. Ed. du Patrimoine, p.10.



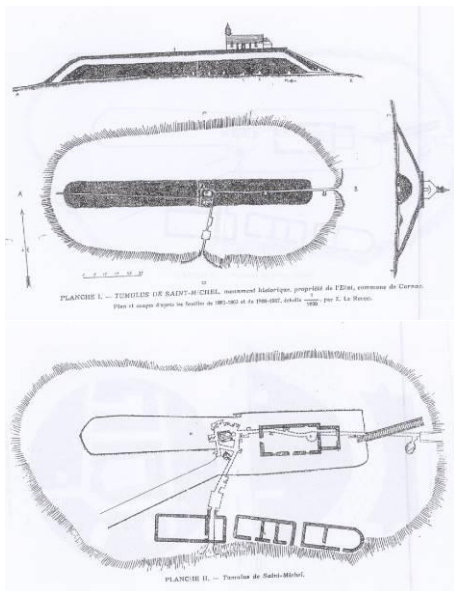
Haches en pierre polie. 1873.



Hache polie.



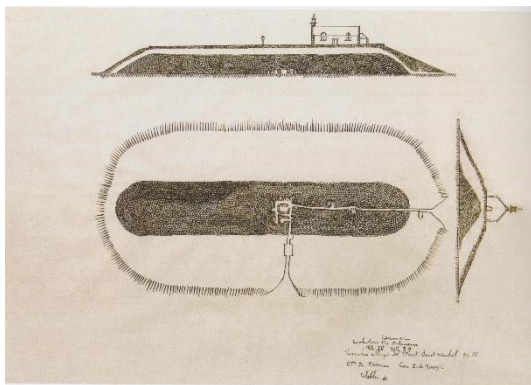
Tumulus du mont Saint-Michel en Carnac. Plan et coupes du caveau central. René Pocard-Kerviler du Cozker d'après les plans de René Galles. Fin 19^e siècle. Archives de la Société polymathique du Morbihan.



Le tumulus Saint-Michel, dessin de Z. Le Rouzic, 1932.



Charles Keller, Zacharie Le Rouzic et Charles Geoffroy d'Ault du Mesnil devant l'entrée de la galerie qu'ils ont creusée à l'occasion de la fouille du tumulus Saint-Michel.



Plan et coupes du « Tumulus allongé du Mont-Saint-Michel. Zacharie Le Rouzic, 1932. Dans Gérard Bailloud, Gwenaëlle Wilhelm-Bailloud, Zacharie Le Rouzic, archéologue et photographe à Carnac. Ed. Blanc et noir. 2015, p. 54.



La tombe orientale du tumulus Saint-Michel. 1900.



Le tumulus Saint-Michel, la chapelle et sa croix.

G - Croix Saint-Michel, monument inscrit le 12-05-1925

La croix-calvaire du tumulus Saint-Michel, qui peut être datée du 16^e siècle, est plantée auprès de la chapelle dédiée au saint céleste psychopompe, l'archange Michel selon une tradition de christianisation des lieux de culte païens. Elle se compose d'un fût hexagonal en granite supportant une petite plate-forme dans laquelle sont sculptées en haut-relief des scènes de la vie du Christ. La Crucifixion (le Christ en croix entouré par la Vierge et saint Jean), la Piéta (la Vierge de Douleur portant son fils mort descendu de la croix) occupent les deux faces principales, un évêque dont on identifie la mitre et un autre personnage trop altéré pour une identification sont placés sur les deux petits côtés.

La chapelle a été bâtie au sommet du tumulus. Un premier édifice datant du 6^e siècle a été identifié par Zacharie Le Rouzic lors des fouilles du monument néolithique dès 1900. Au pied de la butte, les vestiges d'un édifice important ont été fouillés par James Miln en 1876. Son rapport de fouilles dit : « Ces ruines sont peut-être les restes de ces monastères primitifs que les émigrés de la Grande-Bretagne fondèrent à leur arrivée dans l'Armorique. Dans cette hypothèse, la dernière construction que j'ai décrite, et dont la forme est celle d'une église des premiers temps du christianisme, aurait eu cette destination. D'un autre côté, ces constructions, après avoir été abandonnées par les religieux qui les habitaient primitivement, ont pu être occupés successivement, jusqu'à une époque relativement moderne, par des hommes appartenant à diverses générations qui y ont laissé les traces de leur passage. ».

En 1663 ou 1664, une nouvelle chapelle qui servait d'amer aux bateaux naviguant dans la baie fut bâtie mais rasée en 1796. En 1813, une troisième chapelle voit le jour au même emplacement. Malheureusement, en 1900, les fouilles du tumulus fragilisèrent l'édifice qui fut démoli en 1923 pour être finalement reconstruit à l'identique en 1929. En 1960-1961, l'intérieur de la chapelle fut décoré de fresques par l'artiste Alice Pasco.



La chapelle Saint-Michel au début du 20^e siècle. Carte postale conservée à l'UDAP du Morbihan.



Le Tumulus St-Michel. Carte postale, vers 1900. Coll. Musée de Bretagne. A droite l'hôtel.



Carnac. La chapelle du Mont Saint-Michel. Carte postale, vers 1900. Coll. Musée de Bretagne.



Le calvaire. Le Christ entouré de la Vierge et de saint Jean (face est), saint Corneille avec la tiare et la croix à trois traverses (face ouest). Face latérale : un saint évêque ?



Carnac. Croix du Tumulus de Saint-Michel. Carte postale, vers 1910.



Croix-calvaire du tumulus Saint-Michel. La Crucifixion.



Pietà.



Evêque.



Personnage.

II – Les monuments historiques et leur rapport au lieu

II.a – L'actuel périmètre de 500 m



Localisation du MH et de son périmètre de 500 m

II.b – Les abords

1. Rapport au site

Le tumulus christianisé, formant un « mont » élevé de main d’homme, domine la partie méridionale de la commune. Il s’inscrit dans une zone naturelle qu’environnent le hameau de Clou-Carnac et que drainent des chemins bordés de murets de pierre. Deux fontaines dont une avec lavoir ponctuent le cheminement dans cet espace protégé. Zacharie Le Rouzic avait acquis les terrains voisins au bas du tumulus afin d’y construire sa maison, Kerdolmen, qu’il habita à partir de 1901. La maison que l’archéologue habita jusqu’en 1920 devint plus tard sous la direction de sa fille l’hôtel du Tumulus ; celui-ci fut complété d’une aile d’habitation et de cuisines vers 1920 puis d’une salle à manger panoramique inaugurée en 1939, avant d’être transformé en 1956 par l’architecte Y. Guillou.



Le tumulus vu des salines du Bréno. Carte postale, vers 1900.



Longère à Clou-Carnac



Lavoir circulaire alimenté par l'une des deux fontaines de Clou-Carnac



Le chemin reliant Clou Carnac à la Croix Audran.



Fontaine Saint-Michel



L'hôtel du Tumulus vu de la chapelle Saint-Michel.



L'hôtel du Tumulus vu du Mont-Saint-Michel. Vers 1910.



33. CARNAC (Morbihan) — HOSTELLERIE du TUMULUS de St-MICHEL
L'hôtel du Tumulus vers 1950.



L'hôtel du Tumulus vers 1950.



2. Champ de visibilité



Vue du haut du clocher de l'église Saint-Cornély : l'aura de la butte porte sur un large territoire, de l'importance, historiquement aux tumuli (histoire de l'archéologie du 19^{ème} siècle et début 20^{ème} siècle).



Vue du haut du clocher de Saint-Cornély : l'effet « butte » est très lisible par l'altitude du tumulus et la forte pente des versants.

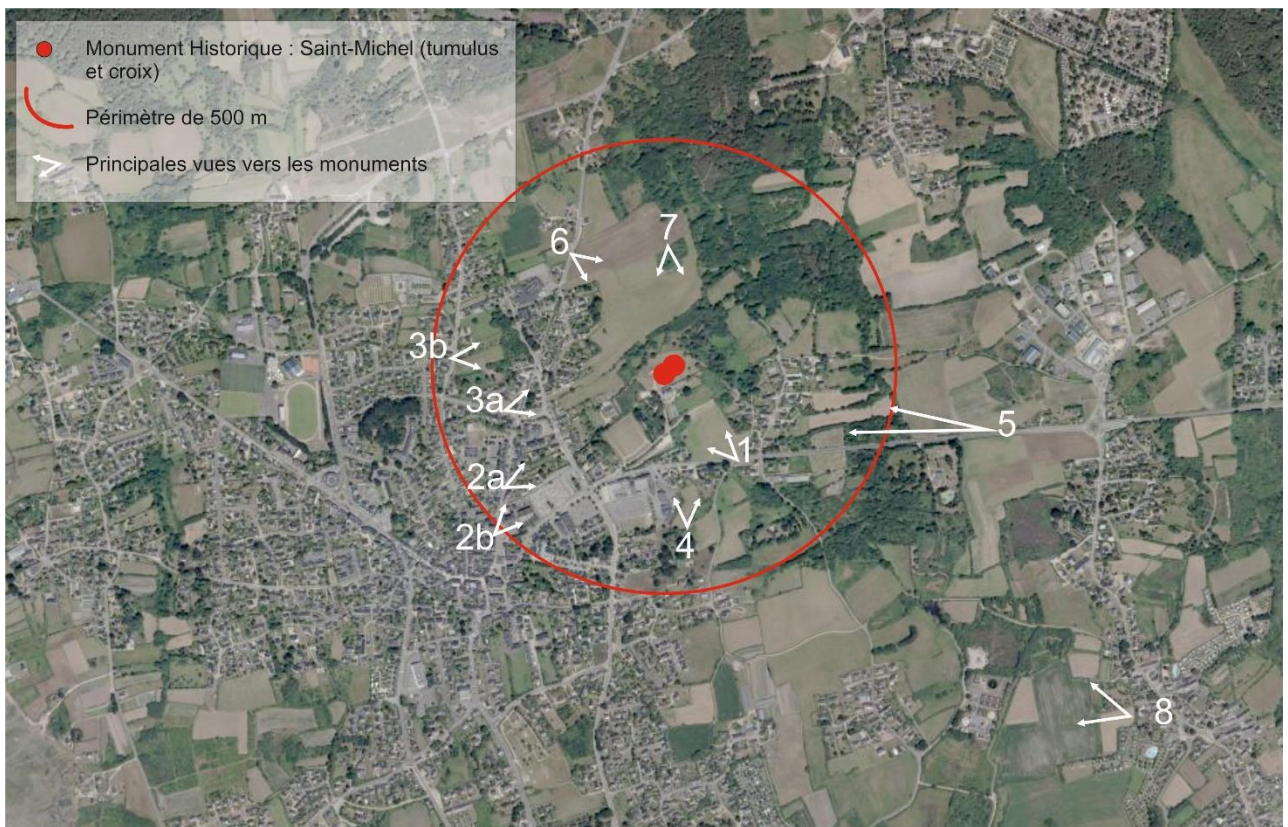




Photo GHECO 2017

1-Depuis la rue du Tumulus (RD 781)



Photo GHECO 2018

2- Les vues depuis le centre bourg (rue des Korrigans)

2a -



Photo GHECO 2017

2b-



Photo GHECO 2018

3- Les vues depuis les quartiers résidentiels au nord du centre bourg

3a - rue de Bellevue



Photo GHECO 2016

3b- Rue de Courdiac



Photo GHECO 2016

4- Depuis l'arrière des quartiers résidentiels à l'est du bourg (rue de Ranguhan)



Photo GHECO 2017

5- Vue depuis l'est (RD 781 après le lieu-dit de Montauban)



Photo GHECO 2018

6- Depuis le nord (RD119, rue des Korrigans)



Photo GHECO 2016

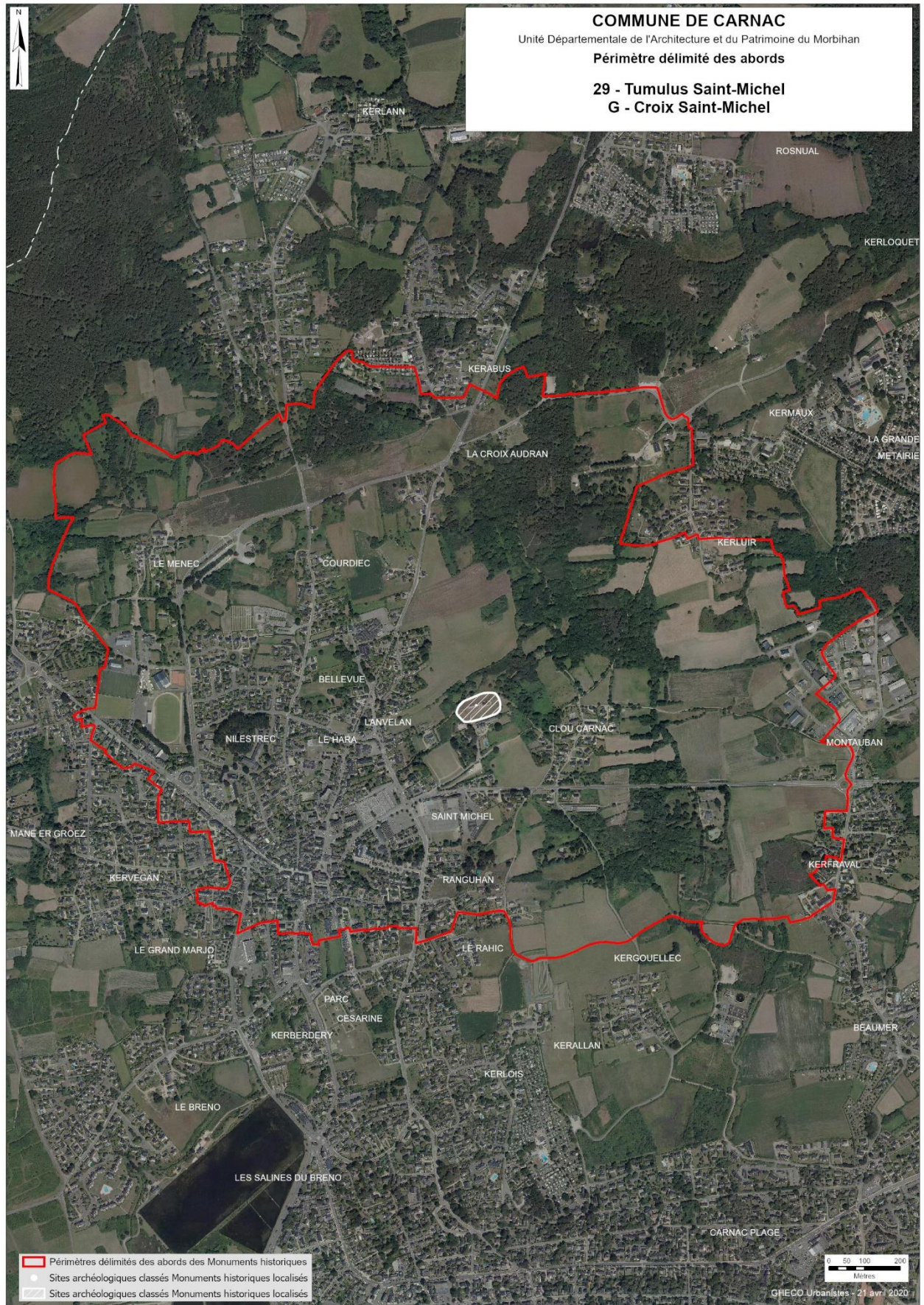
7- Vue depuis le nord-est « fontaine Saint-Michel »



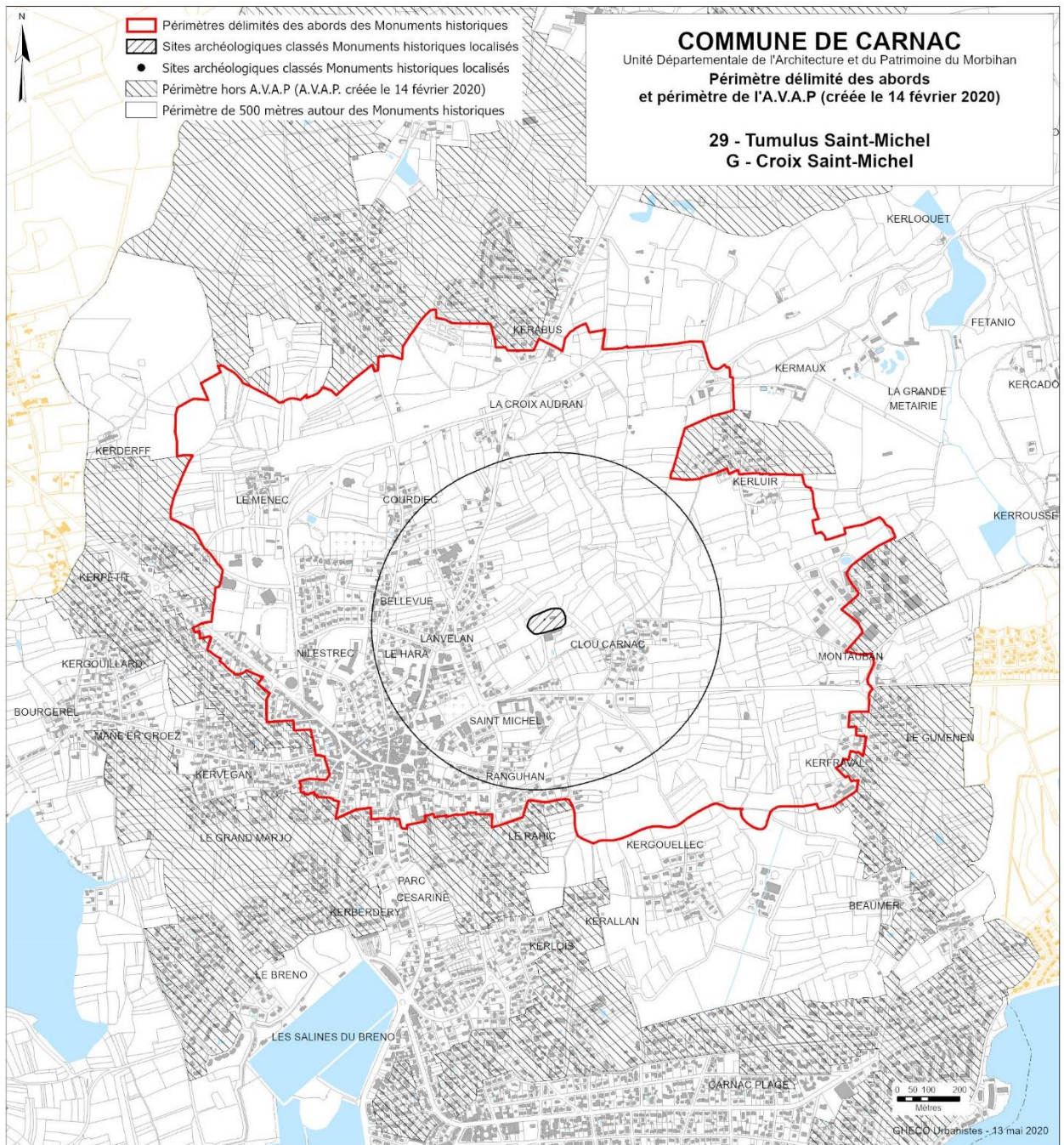
Photo GHECO 2019

8- Depuis le sud-est, lieu-dit de Beaumer

3. Justification du périmètre



III- Le rapport à l'AVAP



Le périmètre adapté est agrandi au-delà des 500 mètres et est entièrement intégré dans l'AVAP.

IV- Le Périmètre Délimité des Abords (PDA)

